

**MAIRIE DE SAMOIS**

A l'attention de Monsieur Joël Chaffard,  
commissaire-enquêteur

Place de la République  
77920 SAMOIS SUR SEINE

Paris, le 15 janvier 2022

**Objet :** Modification n°2 du PLU de Samois-sur-Seine

Monsieur,

CASA, association de défense du CAdre de vie SAMoisien, regroupe à ce jour 95 habitants de la commune. Elle a milité pour faire évoluer le PLU (Plan Local d'urbanisme) et tient aujourd'hui à apporter tout son soutien à l'ensemble des évolutions objets de l'enquête publique.

Pour mémoire, le PLU actuellement en vigueur à Samois, en laissant libre cours à des projets inadaptés dans le contexte de notre commune, a démontré ses limites et laissé défigurer certains quartiers de la commune.

CASA s'est donc impliquée dans le groupe de travail constitué par la municipalité pour remanier ce document afin de mieux préserver la qualité de notre cadre de vie.

Au final, le projet d'évolutions soumis aujourd'hui à l'enquête nous semble répondre aux enjeux des années à venir :

- pour défendre une densification raisonnée de notre habitat (en évitant les 2 écueils de l'immobilisme passéiste ou de la transformation en cité-dortoir) ;
- pour conserver à Samois le label de "Village de caractère" (sélectionné plus beau village d'Ile-de-France en 2021), sans entraver son développement ;
- en préservant dans les quartiers périphériques des espaces de vie sans vis à vis, grâce à l'adaptation des distances de recul des constructions et des coefficients d'emprise au sol ;
- en imposant de respecter les éléments naturels existants au travers de coefficients d'imperméabilisation, de pleine terre et d'espace végétalisé ;
- en protégeant des îlots de verdure : parcs, fonds de jardin et coeurs d'îlots ;
- en prenant le soin de référencer pour mieux le protéger le patrimoine de la commune (constructions, habitations, arbres ou sites remarquables).

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce courrier et restons à votre disposition pour toute précision ou question complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Jacques Bousquet  
Président